



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 2840

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à l'organisation de la convergence des moyens de la gérontologie et du handicap sur la base de tarifs à deux niveaux : soins, d'une part, et compensation du handicap incluant les besoins d'hébergement, d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2840

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4633